

Histoire

Présentation

Missions

1. Généralités

La Bibliothèque Régionale Rhénane fait partie du Landesbibliothekszentrum (Centre des Bibliothèques du Land) depuis le 1^{er} septembre 2004. Il regroupe la Bibliothèque Régionale Rhénane à Coblenche, la Bibliothèque Régionale Palatine à Spier, la Bibliotheca Bipontina à Deux-Ponts et les deux Postes de Bibliothèque à Coblenche et Neustadt. Il dépend administrativement du Ministère de l'Éducation, des Sciences, de la Jeunesse et de la Culture.

2. Fondation et inauguration

Le Landesbibliothekszentrum (Centre de Bibliothèques du Land) a été fondé le 01.09.2004 (Journal officiel commun des Ministères de l'Enseignement, de la Femme et de la Jeunesse et de la Science, de la Formation, de la Recherche et de la Culture de Rhénanie-Palatinat, numéro 10/2004, p. 335). Il assure les anciennes fonctions de son prédécesseur, la Bibliothèque

Régionale Rhénane, fondée par décret ministériel du Ministre de la Culture le 11 mai 1987 (Revue officielle de Rhénanie-Palatinat, numéro 23/1987, 15.06.1987, p. 602).

3. Missions

Le Landesbibliotheszentrums est une bibliothèque scientifique publique pour la région de l'ancien département (Regierungsbezirk) de Coblenche et assure les fonctions suivantes:

- a) Il pourvoit la population, les écoles de l'enseignement secondaire et supérieur, les institutions culturelles et les entreprises en médias et informations.
- b) Il assure la collection, l'indexation, la conservation et la mise en accès de la littérature de Rhénanie-Palatinat parue dans l'ancien département de Coblenche (y compris la numérisation de documents). Il élabore également une bibliographie régionale et est dépôt légal pour l'ancien département de Coblenche.
- c) Il bénéficie du dépôt légal pour les publications officielles pour la région Rhénanie-Palatinat.
- d) Il assure la conservation de fonds historiques pour la région Rhénanie-Palatinat.
- e) Il remplit les fonctions de bibliothèque pédagogique centrale pour la région Rhénanie-Palatinat.

4. Les services

Les fonds (livres, revues, journaux, partitions musicales, cartes, CD ROM, disquettes, films vidéos, disques, cassettes, microformes etc...) peuvent être soit consultés en salle de lecture ou empruntés. Les manuscrits, les documents provenant du dépôt légal mais aussi les ouvrages anciens ou précieux ne peuvent être en général que consultés sur place.

Le **catalogue informatisé** peut être consulté par toute personne intéressée habitant la région Rhénanie-Palatinat ou non et ceci aussi bien depuis la bibliothèque que depuis tout ordinateur ayant accès à internet. Vous pouvez contacter le catalogue informatisé à l'adresse suivante :

<http://www.lbz-rlp.de>

A l'aide du catalogue vous pouvez non seulement effectuer des recherches dans les trois bibliothèques du Landesbibliothekszentrum mais aussi commander, renouveler votre prêt, faire des demandes de réservation, consulter votre compte de lecteur etc...

Le **prêt** s'effectue soit directement dans la bibliothèque, soit par courrier (moyennant frais, « LBZdirekt ») ou dans la bibliothèque municipale la plus proche de votre domicile et selon ses conditions de prêt.

Par l'intermédiaire de notre **page d'accueil**

<http://www.lbz-rlp.de/cms/rheinische-landesbibliothek/>

vous pouvez accéder à :

- d'autres catalogues de bibliothèques allemandes et étrangères
- des systèmes de commande et d'envoi de littérature
- des bases de données scientifiques
- des annuaires
- des ouvrages de référence

La bibliothèque met à votre disposition plusieurs **postes internet** que vous pouvez utiliser gratuitement. Vous avez également la possibilité de consulter des points d'accès pour réseaux sans fil dans la salle de lecture et dans la zone libre d'accès.

Les heures d'ouverture de la bibliothèque

Lundi – Vendredi	10:00 h – 19:00 h
Samedi	10:00 h – 13:00 h

Vous pouvez contacter **le centre d'information** et **la banque de prêt** aux horaires suivants :

par téléphone au :	0261 91500 – 400
par fax au :	0261 91500 – 910
par e-mail :	info.rlb@lbz-rlp.de

L'utilisation de la bibliothèque et **le prêt** sont **gratuits**. Des appareils audios ou vidéos (magnétophones, lecteurs de CD, magnétoscopes, ordinateurs) sont mis à votre disposition pour consulter les documents audiovisuels. Si la bibliothèque ne possède pas le livre, la revue ou le document que vous désirez emprunter, nous pouvons vous le procurer à l'aide du prêt entre bibliothèques où moyennant frais à l'aide d'autres services de commande.

La bibliothèque a également instauré **un système de commande directe (« LBZdirekt »)**. Les commandes peuvent être déposées simplement par téléphone, fax, e-mail ou courrier. Moyennant frais, la bibliothèque les effectue sans délai et vous fait parvenir les documents dès que possible (informations au 0261 91500 – 400 ou

<http://www.lbz-rlp.de/cms/rheinische-landesbibliothek/service/lbzdirekt/>). En vous connectant à la bibliothèque numérique de la Bibliothèque Régionale Rhénane (« Digitale Bibliothek ») vous pouvez consulter non seulement toute une série de grands catalogues de bibliothèques allemandes et étrangères mais aussi de multiples bases de données afin d'y rechercher des documents spécialisés (y compris des articles de revues les plus récents).

Les usagers de la Bibliothèque Régionale Rhénane peuvent alors effectuer directement en ligne leurs commandes par l'intermédiaire du prêt entre bibliothèques (PEB).

Par l'intermédiaire du **LITexpress** (www.litexpress.de) toute personne habitant en Rhénanie-Palatinat peut emprunter les médias de la Bibliothèque Régionale Rhénane, soit depuis son domicile, soit depuis la bibliothèque de sa commune.

5. Banques de données et portails de Rhénanie-Palatinat

Deux bibliothèques du Landesbibliothekszentrum, la Bibliothèque Régionale Rhénane et la Bibliothèque Régionale Palatine à Spier éditent **la Bibliographie Rhénane-Palatine** en collaboration avec la Bibliothèque Municipale de Mayence et la Bibliothèque Municipale de Trèves. Toutes publications parues depuis 1991 et dont le contenu a un rapport avec le Land de Rhénanie-Palatinat, ses régions et lieux y sont enregistrées. La bibliographie peut être consultée gratuitement sur internet (<http://www.rpb-rlp.de>).

La base de données biographique de Rhénanie-Palatinat est en cours de réalisation. Elle répertorie des personnes de toutes disciplines et de tous les secteurs d'activités qui sont soit nées ou décédées à l'intérieur des frontières actuelles de Rhénanie-Palatinat ou y ont vécu et qui ont une certaine notoriété. Afin d'offrir aux usagers un aperçu biographique rapide, vous y trouverez les dates de naissance et de décès, le champ d'intervention, la profession et un curriculum vitae en mots-clés de la personne recherchée. La banque de données peut être consultée sur internet (www.rppd-rlp.de).

Dilibri (www.dilibri.de) met à votre disposition une collection numérisée d'œuvres régionales et d'ouvrages provenant de diverses bibliothèques du Land Rhénanie-Palatinat. La bibliothèque universitaire de Trèves, la bibliothèque municipale de Mayence et le Centre des bibliothèques du Land Rhénanie-Palatinat numérisent actuellement sur Dilibri. D'autres institutions et bibliothèques du Land vont bientôt y participer.

6. Fonds et bilan pour l'année 2007

Fonds (livres, revues, journaux, partitions musicales microfiches, documents audiovisuels, cartes etc.):	645.544
Périodiques imprimés:	3.864
Fréquentation de la bibliothèque (Prêts sur place, salle de lecture, prêts entre bibliothèques):	385.934
Nombre de lecteurs actifs:	9.243
Budget pour l'acquisition des médias env.:	431.829 €
Personnel (à temps complet):	53,31

Signé Lars Jendral

Mai 2008